COMMISSARIAT GENERAL

N/Réf: 540/92/CG/01/.33.63/EM/2025

AVIS DE MISE EN VENTE

L'Office Burundais des Recettes (OBR) informe le public qu'il procédera à la vente aux enchères de diverses marchandises, dont les pagnes, les vins et liqueurs et autres saisies par l'Unité Mobile Région Ouest et le Commissariat des Enquêtes stockées dans l'entrepôt de l'OBR sis à NGAGARA Q6.

- 1. La vente aux enchères aura lieu mardi le 27 mai 2025 à partir de 10h00 dans les enceintes dudit entrepôt ;
- 2. La visite de ces pagnes pourra être effectuée tous les jours ouvrables, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, à partir du 19/05/2025 ;
- 3. Le jour de la vente, chaque soumissionnaire devra se présenter muni d'une caution de soumission qui est un chèque certifié au nom de la Commission chargée de la Vente aux enchères des Biens du Domaine Privé de l'Etat (CVBPE), d'un montant correspondant à la caution demandée au lot de son choix et d'un papier sur lequel est marqué le prix proposé pour le lot auquel il soumissionne;
- 4. Le soumissionnaire qui n'aura pas présenté le chèque certifié de la caution ne sera pas autorisé à participer à la vente ;
- 5. Le soumissionnaire doit être le propriétaire du chèque certifié, la CNI ou sa photocopie est obligatoire ;
- 6. Le soumissionnaire gagnant disposera d'un délai maximum de quinze jours (15) jours calendaires pour s'acquitter du montant restant dû, tenant compte de la caution présentée, faute de quoi il sera déchu de plein droit et on fera appel au deuxième soumissionnaire gagnant;
- 7. La caution du soumissionnaire gagnant qui n'aura pas payé dans les délais cihaut indiqués ne sera pas restituée ;
- 8. Le montant correspondant au solde du prix de vente déduit de la caution sera payé par chèque certifié à l'ordre de la CVBPE ou versé sur le compte n° CC10139 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de « Prélèvements sur les ventes » ;
- 9. Les vignettes fiscales pour les pagnes, pour les vins et liqueurs et pour les téléphones seront payées à part après apurement du prix de vente ;

- 10. L'autorisation d'enlèvement du lot gagné sera établie après présentation des preuves de paiement du montant restant dû en complément de la caution ainsi que la quittance de paiement des vignettes fiscales, à l'Equipe chargée de la vente aux enchères des biens du domaine privé de l'Etat, Immeuble Emmaüs Pathway à Kigobe, 2ème étage;
- 11. Le détail de ces marchandises ainsi que la caution à présenter sont indiqués dans les tableaux en annexe ;
- 12. Cet avis de mise en vente peut être visité sur le site web de l'OBR <u>www.obr.bi</u>. Il est aussi affiché aux tableaux d'affichage de l'OBR aux sites Virago et Emmaüs.

Pour plus d'information, appeler au 22 28 22 55 ou au numéro vert 500.

Fait à Bujumbura, le/6/ 5 / 2025

LE COMMISSAIRE GENERAL

Emmanuel MBONIHANKUYE

URUNDAIS DES P

ANNEXES

I. Unité Mobile Région OUEST

N° de lot	Description marchandises	Quantité	Caution	
	Les pagnes saisis par l'un	ité mobile		
	Pagnes GASHWASHWA	205		
1	Pagnes Demi	22	2 000 000	
	Les pagnes remis par	le SNR		
2	Pagnes GASHWASHWA	211	1 000 000	
3	Pagnes GASHWASHWA	200	1 000 000	
4	Pagnes GASHWASHWA	200	1 000 000	
5	Pagnes GASHWASHWA	200	1 000 000	
6	Pagnes GASHWASHWA	200	1 000 000	
7	Pagnes GASHWASHWA	200	1 000 000	
8	Pagnes GASHWASHWA	200	1 000 000	
9	Pagnes Demi	212	1 500 000	
	VINS ET LIQUEUF	RS		
	CAMINA REAL 750 ml	112		
	Casilero de diablo 750 ml	2		
	Cabernet sauvignon 750 ml	2		
10	Chardonnary 750 ml	2	1 000 000	
10	Moscato 750 ml	1		
	Merlot 750 ml	1		
	Chianti 750 ml	1		
	Marques 750 ml	1		
	AUTRES MARCHANDISE I	DIVERSES		
	Chaussures pour dames	13		
11	Produits de beauté Miss Caroline 150 ml	37	200 000	
	Biscuits glucose 300pcs/ctn	10		
12	Vitres pour véhicule	10	500 000	
13	Télévisions usagés	6	200 000	

II. LISTE DES MARCHANDISES A VENDRE EN PROVENANCE DU CER

N° de lot	Description marchandises	Quantité	Caution
	Différentes bière	es	
1	SMIRNOFF ICE	529	500 000
	TUSKER LITE	12	
	TUSKER LAGER	9	
	EXO	1	
	CARLSBERG	6	
	GUINNESS	i	
	VINS ET LIQUEUR	RES	
	IMAGE 300ml	1	100 000
2	RIONZA	3	
	STOLICHNAGE	1	
	MORGAN CAPITAINE	1	
	FREXINET	1	
	BARON D'ARAIGNAC	1	
	BISCUITS		
3	Biscuits Glucose	10	50 000

III. LES MARCHANDISES FAISANT OBJET DE RELANCE

N° de lot	Description marchandises	Quantité	Caution
	TELEPHONES		
	Itel 2160 avec chargeurs	300	
	Itel 2160	1110	
	Itel 5615	17	
	Itel 5606	145	
1	Techno 402	14	10 000 000
	Techno 352	37	
	Techno pop	. 3	
	Techno camon 20	2	
	Android Infinix Smart 7, 64 GB	7	

	Rijouv pour domo 1 cali		
2	Bijoux pour dame 1 coli	1	100 000
	Boucle d'oreilles	35	
	Montres	29	
	Bracelet	2	
	Bijoux pour dame	. 15	
	Rouleau de jet de lumière	1	200 000
	Jet de lumière	11	
	Lampe rétroprojecteur	3	
3	Lampe tournante des boites de nuit	4	
	Lampe rétroprojecteur cassé	1	
	Fusible	11	
	Compteur	5	
4	Vélo	1	100 000
5	Ballons de Rugby	20	100 000
6	Fils à coudre	62	20 000
7	Coli des portes manteaux/ 1 sac	1	10 000